L'ABEILLE.

IMPRIMÉE ET PUBLIÉE PAR
JÉROME BAYON, DELAUP & CO.

NOUVELLE-ORLÉANS,
Samedi, (Matin,) 5 Février 1831.

INTÉRIEUR.

Nouvelle-Orléans 5 Février.

Par le navire *John Marsh*, capitaine Glucas, arrivé hier soir de Liverpool, nous apprenons qu'une personne de cette ville a reçu des journaux de deux ou trois jours plus frais que les dernières nouvelles qui nous sont parvenues par la voie de New-York. Nous n'avons pu obtenir de parcourir ces journaux, parce que déjà ils avaient été prêtés quand nous en avons sollicité la faveur; mais nous apprenons que les nouvelles politiques qu'ils contiennent ne sont pas d'une bien grande importance, excepté toutefois celle d'une révolution en Pologne; et encore parait-il que ce mouvement n'a pas été général, mais partiel, et on ne comptait sur aucun résultat définitif. Cette circonstance pourra entraver les opérations de la Russie contre la France, si réellement l'empereur a quelques desseins hostiles.

Quelques lettres commerciales reçues par la même voie nous ont été communiquées; elles nous apprennent que le marché au coton était dans une grande inactivité et qu'il n'y avait aucune perspective d'amélioration. Les troubles qui ont éclaté dernièrement parmi les filateurs de coton et les artisans de l'intérieur, avaient plutot augmenté que diminué; et le peu de stabilité d'un tel état de choses décourageait les manufacturiers et les empêchait de faire des achats considérables.

(Communiqué.)

Nouvelle-Orléans, 15 janvier 1831.

Ayant entendu divers négocians et particuliers de cette ville se plaindre du grand nombre de piastres fausses qu'ils reçoivent parmi celles qui leur sont envoyées par leurs correspondans et leurs chargés de pouvoir du Mexique, j'ai fait des démarches pour m'enquérir de la vérité de cette assertion, et j'ai appris de diverses personnes respectables qu'elle était fondée, elles ont eu la bonté de me faire voir plusieurs de ces piastres fausses, et je me suis assuré dans les banques que souvent il se trouvait des pièces d'argent fausses parmi la grande quantité qu'elles recevaient du Mexique, n'étant ainsi moi même convaincu de la vérité du fait, je me suis procuré quelques unes de ces piastres fausses afin de les faire passer au gouvernement en les adressant au ministre des affaires étrangères, et en l'engageant à prendre les mesures nécessaires pour éviter un pareil désordre, qui pouvait compromettre la bonne foi des employés de la maison des monnaies et celle même du gouvernement. En conséquence j'écrivis au ministre des affaires étrangères sous la date du 18 septembre en lui soumettant à ce sujet les observations que je crus convenables, et je lui remis deux de ces piastres fausses dont une entière et l'autre coupée en deux morceaux, afin que le ministre et le gouvernement, pour le mettre à même d'adopter des dispositions qui [illegible] et en réponse j'ai reçu sous la date du 16 décembre celles qui suivent.

"Première secrétairerie d'état département de l'extérieur. Section [illegible].—Votre lettre du 18 septembre dernier sous le No. 113 a été reçue [illegible] des piastres fausses [illegible] Mexique [illegible] le gouvernement [illegible]. Dieu et Liberté.—Mexico, 13 octobre 1830. *Alaman.* A monsieur &c. &c. &c."

"Etats-Unis Mexicains, [illegible] département de l'extérieur, [illegible] Mexico, 20 octobre 1830. [illegible] m'informe sous la date du 16 [illegible], que le gouvernement suprême a donné [illegible] les ordres nécessaires pour arrêter [illegible] de la fausse monnaie et qu'en réponse à votre lettre du 18 de septembre, relative à [illegible] je vous remet copie de la circulaire du 24 [illegible] dernier aux divers gouverneurs et commissaires généraux des états dans lesquels se trouve des maisons de monnaie, par laquelle [illegible] recommande la plus grande vigilance, non seulement dans leur travail particulier, mais encore pour empêcher qui que ce soit de faire un mauvais usage de toutes les machines appartenant aux dits établissemens; et de plus il vous [illegible] de la circulaire du 23 du même mois d'avril, dans laquelle il mettait de nouveau [illegible] les yeux du public les peines sévères imposées pour ce crime, et engageant fortement tous les citoyens à faire leurs efforts pour découvrir [illegible], les machines et les lieux où se commettaient ces délits; et qu'enfin le gouvernement a ordonné que dans tous les [illegible] en fit les recherches les plus actives pour s'assurer que l'on n'y introduit aucune fausse monnaie. Je vous donne ces renseignemens, afin qu'ils puissent vous servir à rectifier l'opinion que l'on pourrait avoir conçue dans votre ville sur ce sujet. Dieu et Liberté.—*Alaman.*—A monsieur de &c. &c."

Je transmets ces documens au public, afin qu'il reste bien convaincu que le gouvernement du Mexique a pris toutes les mesures les plus efficaces pour arrêter le délit dont je lui ai parlé dans mes communications, et l'invite à croire que jamais le gouvernement n'a pris part à des actes semblables, comme quelques ennemis de la république mexicaine, ont cherché à le faire penser, avec l'intention coupable de discréditer son gouvernement, et les employés de la maison des monnaies. UN MEXICAIN.

Nous avions promis à nos lecteurs, de leur donner aujourd'hui l'analyse de la pièce du [illegible]; mais comme elle ne sera mise en scène que dans quelque temps, nous avons cru devoir donner de préférence celle *des Hommes du lendemain*, charmante comédie qui doit être représentée mardi prochain.

Les hommes du lendemain, comédie en un acte et en vers, par M. d'Epagny.

Après la peinture de l'étonnante révolution opérée dans la capitale de la France, l'idée la plus heureuse que pût concevoir un auteur dramatique, c'était bien certainement celle du tableau d'un lendemain de victoire populaire! Alors que les boulets, que la mitraille, ne venaient plus briser portes et barrières; que les balles ne sifflaient plus dans l'air: que gendarmes, cuirassiers et lanciers ne faisaient plus de charges dans les rues et sur les boulevarts, tout le monde se réveilla. On ouvrit ses fenêtres, on laissa pénétrer l'air et la lumière dans les appartemens hermétiquement fermés pendant les trois jours; on descendit sur le devant de sa porte, on s'enhardit petit à petit, puis on traversa la rue. On visita les places où les combats s'étaient livrés; on toucha de la main les murs sillonnés de balles; on écouta les récits des commères, des curieux, de quelques braves, bien éloignés de penser qu'on pût profiter de leurs révélations sincères dans un tout autre intérêt que celui de la patrie et le leur. Puis enfin, tout-à-fait rassurés, de leurs quartiers, nos braves passèrent dans d'autres; redirent avec chaleur ce qu'ils avaient entendu raconter dans le leur; amplifièrent leurs récits, se firent enfin acteurs! et, quand la chasse aux places, aux sinécures commença, quand la curée fut offerte, ce fut alors que plus d'un de ceux qui s'étaient cachés, devint un matamore; dressa des états de service, se présenta comme un héros. Pendant dix jours c'était à qui aurait tué des Suisses ou des gardes royaux, et s'il avait fallu ajouter foi à tous ces grands récits de meurtres, la France compterait aujourd'hui trois mille tombes creusées dans les seules rues de la capitale.

M. d'Epagny a saisi avec infiniment de bonheur le côté comique de ce tableau. Il a placé le lieu de sa scène dans le ménage d'un digne sous-chef de bureau, M. Marinet, qui, dès les premiers coups de fusil tirés dans les rues, était allé se cacher dans la cave de la maison qu'il habite. Le dernier jour, il en sort pâle, tremblant encore, et apprend par sa femme, par sa domestique, tout ce qui s'est passé: les combats, la victoire du peuple, les immenses résultats obtenus, grâce à son courage, à sa loyauté, à son désintéressement. On lui dit que des gardes nationaux se sont montrés avec leurs anciens uniformes, qu'ils ont été accueillis avec transport.... Soudain, il se souvient qu'un de ses amis lui confia son équipement complet. Quelle excellente idée! si, maintenant que le danger est passé, il se parait de cet habit, s'il se montrait dans les rues, ce serait un moyen de se distinguer, de se faire remarquer, de conserver sa place. Car il en a grandement besoin de sa place, M. Marinet! Il a une fille à marier!....il faut amasser une dot....Et que ne doit-on pas faire pour marier sa fille, lui préparer une dot....Ce qui est pensé est exécuté pour M. Marinet: l'habit est tiré de l'armoire, une manche même est déjà passée, lorsque entre tout-à-coup un certain vicomte; c'est le chef de division du ministère où se trouve Marinet, personnage des plus absolutistes avant le 27 juillet, grand approbateur des ordonnances!..

Quel spectacle frappe ses yeux! Quoi! Marinet en garde national, ancien uniforme! Le pauvre sous-chef est au désespoir d'avoir été surpris par son supérieur faisant ainsi acte de libéralisme.. Mais qu'il se rassure, M. le vicomte n'a pas envie de le dénoncer, au contraire. Comme dans les grands événemens qui viennent de se passer si près d'eux, sans qu'ils s'en doutassent, il ne s'agit pour nos deux bureaucrates, ni de [illegible], ni de liberté, mais bien de conserver des places, des traitemens, tous deux tombent bientôt d'accord sur les rôles qu'ils auront à jouer. M. le vicomte dira que Marinet s'est comporté en brave, s'est montré au des premiers avec l'uniforme de garde national; Marinet affirmera qu'il a vu son chef de division placer des premiers à son chapeau et à sa boutonnière, les rubans tricolores. Mais il est bien convenu que ce traité ne recevra sa pleine et entière exécution que s'il n'y a aucun danger à se faire brave..Par précaution, M. le vicomte était sorti poche de Paris, et porte une cocarde dans sa poche..

Marinet met encore à profit un événement fort simple, qui lui est arrivé. En voulant fermer la croisée de sa chambre, il a laissé tomber trop rapidement la jalousie, et son front se trouve écorché et saignant. Que fait notre homme? Il met un mouchoir sur sa blessure qu'il a soin de laisser voir; le bonnet à poil de son ami, couvre le mouchoir blanc, rougi en quelques endroits; et, revêtu d'un habit de grenadier, le voilà courant, se montrant dans les rues de Paris, se faisant suivre, applaudir, appeler héros, victime des trois jours! Enfin il est promené en triomphe par les ouvriers, conduit à l'hôtel-de-ville et présenté au général Lafayette. Un fusil lui manquait, il en a trouvé un en sortant de chez lui et d'une façon assez singulière.

Nous avons dit que M. Marinet était père; il a une fille, laquelle s'est éprise d'un jeune étudiant en médecine, habitant la même maison qu'elle, qui s'est mêlé aux combattans, a prodigué des secours aux blessés, et en accomplissant ce généreux devoir a été blessé lui-même. Un homme du peuple, auquel il avait prodigué des secours, est venu le voir et ne le trouvant pas, s'y est établi en l'attendant chez Mme. Marinet, où il croyait bien qu'il le rencontrerait. Ce brave homme avait laissé son fusil, fusil pris à un suisse, fusil bien employé, dans la salle à manger du logement, et en passant, Marinet s'en était emparé.

Ce pauvre diable est une représentation fidèle du peuple parisien. Il est humain, brave, loyal, plein de probité..Son langage n'est pas doux, ni poli, mais il est honnête dans son genre; s'il [illegible] pour [illegible] pendant quelques [illegible], au milieu, ses habitudes de faubourg, la crudité de ses manières, dans la manifestation de ses [illegible], son bon cœur domine toujours; c'est [illegible] mais c'est toujours l'honnête homme.

Ce brave ouvrier a reçu une balle dans la tête en combattant contre les satellites du despotisme; [illegible] pour voler à la défense de son pays, quitté sa [illegible] et ses enfans, et il refuse toute paie, tout salaire..Il a combattu pour la liberté, pour l'honneur. N'ayant pas d'ouvrage, ne pouvant remettre d'argent à sa femme, il était venu demander un grand service à son *petit Caraton*, comme il appelle le jeune étudiant..c'était de lui prêter quelqu'argent sur son fusil, son cher fusil....qu'il ne voudrait pas quitter....et qui a passé dans les mains du poltron sous-chef....

Pendant qu'on soigne chez mad. Marinet notre digne défenseur de la liberté, M. le vicomte, promenant partout ses rubans, fait des quêtes pour les blessés, court dans les hôpitaux; se multiplie pour qu'on le voie dans le plus grand nombre d'endroits possibles, Marinet se fait élever sur le pavois, montre avec orgueil le fusil qu'il a emprunté sans permission; enfin tous deux sont parvenus à leur but. Marinet, conduit à la ville, a déclaré ses titres, ses qualités, et pour récompense de ses services, de sa bravoure, on le nomme chef de division à la place de M. le Vicomte! Celui-ci, qui a couru tout Paris, qui est revenu avec de l'argent, qui parle bien haut de son libéralisme et de sa philantropie, est furieux de la préférence accordée à ses dépens, à son subordonné. Tous deux se disputent, se disent de bonnes vérités; un exprès met fin à leurs ridicules discussions....

On annonce à M. le Vicomte, que pour prix *de son patriotisme* il est appelé à de plus éminentes fonctions, que M. Marinet n'était que provisoire, et qu'on le conserve seulement dans ses fonctions de sous-chef! Qu'importe... le poltron, l'intrigant sont honorés, récompensés, et le pauvre homme du peuple voit partager sous ses yeux, le butin qu'il comptait voir rentrer dans le trésor commun, et auquel il n'avait pas touché dans les momens de désordre. La seule récompense qu'il demande, c'est l'union du jeune médecin qui lui a rendu service, avec la fille de M. Marinet, qui s'est si bien servi de l'habit et des armes qui ne lui appartenaient pas.

Il ne faut pas demander dans cette pièce une intrigue bien suivie. Il y a quelques scènes froides, mais, en général, tout est bien, tout est écrit, traité avec une vigueur *juvénalienne*, qui transporte les spectateurs. Bien certainement, tout Paris voudra voir cet ouvrage. Ah! si le roi, si les ministres surtout pouvaient entendre les applaudissemens qu'elle excite, comme ils deviendraient circonspects, comme ils se défieraient de tout ce qui les entoure, et rechercheraient avec soin ceux qui ne tendent pas la main et s'éloignent avec modestie du pouvoir!

(Journal des Comédiens.)

EXTÉRIEUR.

FRANCE.

Du dernier déplacement de ministres.

Les ministres qui depuis la révolution ont essayé du pouvoir, n'ont joui encore que bien passagèrement de la faveur de cette fortune politique, plus inconstante encore que toutes les autres fortunes de ce monde. Mais la promptitude avec laquelle on voit tant de noms se succéder en si peu de tems à la tête des affaires, n'a rien qui doive nous alarmer. Dans un ordre de choses tout nouveau, il faut bien se livrer à l'expérience de beaucoup d'hommes, pour parvenir à rencontrer ceux à qui il sera destiné de diriger comme il faut, le gouvernail de l'État. Quelles capacités nous avaient léguées les trois lustres de corruption politique de l'empire, et les trois lustres encore plus immoraux de la restauration? Des hommes façonnés aux habitudes du despotisme ou gâtés par ce système d'irrésolution et de déception, que Louis XVIII et Charles X avaient su mettre en crédit. Avec une monarchie jeune, il nous aurait fallu des esprits nouveaux, et où donc aurions-nous pu les chercher, quand de toutes parts encore, les gens du directoire, du consulat, de l'empire et de la restauration se disputaient, en alléguant leur vieille expérience des affaires, les places, les premiers postes du royaume! Eux aussi, disaient tous avoir sauvé l'État, et si on n'a pu tout-à-fait croire à leur capacité, on a pu supposer au moins qu'ils pourraient bien ne pas perdre le royaume et nous aider à attendre que des hommes aussi grands que les circonstances, s'éleveraient à l'abri de ces vieux chênes éprouvés dans nos tempêtes.

Aujourd'hui, c'est de trois ministères qu'on a disposés en faveur d'hommes déjà connus. Le passage de M. Sébastiani aux affaires étrangères n'a surpris personne; son poste était depuis long-tems marqué à ce département, et la marine qu'il a abandonnée pour les relations extérieures se consolera facilement peut-être de n'avoir plus pour la diriger un général étranger par ses habitudes, à un corps que l'on a l'entêtement de ne pas vouloir regarder comme spécial. M. le comte d'Argout est appelé à remplacer le général Sébastiani. L'apparition du noble pair de France à ce ministère est venue nous démontrer clairement que si un marin n'avait pas été jusqu'ici appelé à diriger la marine, c'était moins parce qu'on n'y avait pas pensé, que parce qu'on avait pris le parti définitif d'éloigner les hommes de mer, de l'administration supérieure des affaires maritime. C'est à ce système que tient aujourd'hui cette répugnance que l'on a pour les amiraux et vice-amiraux que la voix publique désigne; et nous désirons sincèrement que ce système profite à ceux qui l'ont conçu; mais jusqu'à présent on est forcé de convenir, qu'à en juger par ceux qui n'étant pas marins ont été ministres de la marine, on aurait quelques raison de douter de la raison de la préférence qu'on a accordée aux administrateurs non marins, sur les marins non administrateurs.

M. le comte d'Argout, sous le rapport de la fixité d'opinion pourrait offrir quelques gages si l'on ne savait pas combien sont changeans les hommes qui ont déjà changé! Revenu en France en 1814, il partagea pendant les premières années de la Restauration, les erreurs, les tatonnemens de cette époque d'irrésolution, et d'anarchie morale. Plus tard, à la Chambre des pairs, il s'attacha par conviction au parti Decazes, qui venait de tomber, et il se fit dit avec énergie le ministre déchu contre la frénétique accusation de M. Clausel de Coussergue. Depuis ce tems M. d'Argout a voté à la Chambre haute, dans le sens des intérêts populaires. Fasse le sort, qui doit encore protéger la France, que le nouveau ministre de la marine sache se conduire avec fermeté à la tête d'un département où son inexpérience lui fera subir, dans les commencemens de sa carrière administrative, les influences des chefs de bureau et des officiers généreux qui usent toute l'activité qu'ils devraient consacrer à leur métier, à intriguer dans les salons du garde-meuble.

Nos marins à nous, gens des ports de mer, se sont à peu près tous marins. La nomination d'un ministre de la marine nous importe beaucoup plus que celle des autres hommes d'état appelés à diriger les autres secrétaireries du royaume. Aussi nous est-on vus sans cesse faire des vœux pour qu'un homme de mer fût appelé aux affaires de mer. Dans un tems où l'on essaie de tout, c'est le seul essai qu'on n'ait pas encore voulu faire. C'est dommage.

La capacité du maréchal Soult est aussi connue, que le peu de sincérité de sa conversion politique est notoire. Mais dans un tems où avant tout on croyait qu'il suffisait d'avoir des connaissances solides et éprouvées à la tête de l'administration, on a préféré surpris que l'on accordât plus à l'habileté qu'au civisme. Toutefois, [illegible] en voyant le maréchal Soult arriver au ministère, que notre position est telle, qu'on soit obligé de faire céder nos principes, à la nécessité de choisir des hommes à [illegible]. L'on n'en est pas à se jeter dans les bras des plus habiles opérateurs. Il vaut mieux croire que le maréchal Soult s'est voué de bonne foi, et pour le reste de sa carrière, à la défense exclusive des intérêts de la révolution. A cette condition le ministère de la guerre et l'armée pourront se consoler de la retraite contrariante du maréchal Gerard.

LISTE MARITIME.

PORT DE LA NOUVELLE-ORLÉANS, [illegible]

PARTIE.

Goël. Isabella, Cammager, Mobile, Capt.

ARRIVÉS.

Bateau de remorque Shark, Wood, du Detour avec le navire Delta et la goël. Surprize.

Navire John Marsh, Glucas, de Liverpool, à Tayleur, Grimshaw & Sloane, avec un chargement.

Brick Attention, Patten, de Charleston, avec des sclaves.

Navire Delta, Wood, de Londres, sur lest.

Goël. Surprize, O'Flaherty, en 5 jours de Rio Grande, avec des espèces. (Pour les noms des consignataires, et ceux des bateaux à vapeur qui suivent, voyez la page anglaise.)

Bateau à vapeur Walk-in-the-Water, Buckner, Natchez, avec 114 balles coton à J Linton, 55 à W Bullitt.

Bateau à vapeur Columbia, Mumford, Bayou Sarah, avec 78 balles coton à N Cox, 62 à Williams et Lee, 77 A Fisk & co. 18 à J 2 bls sucre, 41 do melasse à Davenport et Maxent, 16 à E Forstall—85 passagers.

Bateau à vapeur Lafourche, Strick, du Bayou Lafourche, avec sucre, coton, melasse à divers consignataires—10 passagers.

Bateau à vapeur Planet Butler, de Lafourche.
Bateau à vapeur Souvenir, Moorhead, do.
Bateau à vapeur Courier, Keating, do.

MAIRIE DE LA N.-ORLÉANS.

Le cours de la farine fraîche est aujourd'hui de $5,00 par baril; d'après le tarif, les boulangers doivent donner, pendant la semaine prochaine, (à partir de lundi,) 47 onces de pain pour un escalin. D. PRIEUR,

5 février. Maire.

BEURRE, FROMAGE, HUILE &C.

Les soussignés ont reçu par la plupart des derniers arrivages, et offrent à vendre: 45 frequins beurre de Goshen frais; 45 caisses fromage de Goshen; 150 demi-bls. maquereaux à l'usage des familles; 200 ballots thé poudre à canon, impérial et Hyson; 600 boites savon à raser de fantaisie; 38 caisses tabac *(lump)* de différentes qualités; 15 barillets tripes en saumure; 25 quarts de bque. vin d'Oporto; 1 pipe et 13 quarts de bque. do. Téneriffe; 3 pipes do. Canarie; 3 pipes et 3 demi-pipes do. Madère; 2 pipes et 3 demi-pipes do. Sherry; 2 pipes et 1 demi-pipe do. Lisbonne; 1 pipe et 30 quarts de bque. do. St. Lucar; 90 quarts de bque. do. Malaga doux; 50 quarts de bque. do. Samos; 94 quarts de bls. do. Cette; 70 quarts de bls. do. Colmenar; 20 pipes eau-de-vie d'Otard et de Seignette; 10 demi-pipes do. Seignette; 10 pipes genièvre *London et Swan*; 2 bques. Rhum Jamaïque très-vieux; 16 bques. huile de baleine pure; 10 bls. esprit de térébenthine pur; 28 paquets étoupe; 125 caisses verre 8 sur 10.

WHITE & Co.

5 fév.—6 Rue de la Douane, no. 23

CORDE D'EMBALLAGE. — 11 roulx. corde d'emballage du Kentucky, en débarquement du bateau-à-vapeur Huntress, à vendre par *STETSON & AVERY,*

27 jan. Rue du Camp, No. 27.

Théatre d'Orléans.

DIMANCHE, 6 FEVRIER 1831.

troisième représentation de

HERR-CLINE,

Dans laquelle il exécutera la scène tant applaudie, du

Carnaval de Venise,

Et représentera les poses et attitudes d'un Gladiateur Romain.

Ces exercices seront précédés de

L'Auberge de Bagnères

Opéra comique en 3 actes, paroles de Saloberi, musique de Catel.

Le spectacle sera terminé par

LE PETIT MATELOT, OU LE MARIAGE IMPROMPTU.

Opéra en un acte, de Pigault Lebrun, musique de Gaveaux.

Café Tricolore.

Les soussignés annoncent aux habitués de cet Etablissement et à Mrs. les habitants de la campagne, qu'ils ont ouvert un RESTAURANT, dans ce café, rue d'Orléans, vis-à-vis le Théatre, en outre de la Table d'hôte qu'ils tiennent au premier étage, et qui est servie le matin à 9 heures, et l'après-midi à 3 heures un quart. Le service de ces tables ne laissera rien à désirer pour la propreté et la délicatesse des mets.

On trouvera à la buvette, des bavaroises au lait, du vin chaud, du punch à la romaine &c.

5 février PLUMARD & CHERI.

En débarquement des navires Tennessee et Dewitt-Clinton: 140 barillets beurre de Goshen première qualité, 60 bques. fromage do. do., 10 bls. bœuf et langues fumés, 16 bques. huile de baleine raffinée, 50 bls. ale double de Mounsey, 40 do. cidre, 60 boites chocolat apprêté et No. 1., 10 demi-bls. bœuf de Fly-Market (N. York,) 20 sacs gingembre, 50 demi-bls. biscuits au beurre, 50 caisses harengs fumés, 50 livres noix de muscade, 60 caisses de 13 liv. chaque thé Impérial frais, 10 pipes eau-de-vie de Cognac et genièvre de Hollande, 100 quarts de bque. Madère doux et sec de Malaga et de Marseille,

6 pipes }
6 demi do. } vin de Téneriffe,
6 quarts do. }

20 caisses leches de Watson, 6 soufflets de forgeron. A vendre par

5 fév THOMSON & GRANT,
Rue de la Levée, No. 30.

VIN, TABAC, &c.—15 quarts vin de Malaga doux, 30 do. do. Madère de Marseille; 20 caisses Tabac Cavendish No. 1 de Myer; 20 do. do. de la marque de Straight; 60,000 Cigares de qualités assorties—en débarquement du navire Tennessee et à vendre par

5 fév P. B. PENNY.
Rue Bienville, No. 28.

SALLE D'ORLEANS.

Samedi prochain, 5 Février 1831.

Bal paré et masqué.

Dans lequel on n'admettra que les dames qui auront reçu des billets d'invitation; aucun billet de dame ne sera délivré le soir du bal.

Les cavaliers en s'inscrivant paieront leur billet une piastre et demie.

A l'avenir il y aura grand bal paré et masque les mercredis et samedis, jusqu'à la fin du carnaval. 3 Fev

SALLE DE BAL,

Encoignure des rues Bourbon et d'Orléans.

Samedi, 5 Février,

Grand Bal Paré.

Prix d'entrée, [illegible].

Aucune dame ne sera admise sans un billet personnel. ☞ Les cavaliers trouveront un bureau pour y déposer leurs cannes et manteaux.

[illegible]

SALLE D'ORLEANS.

[illegible] à Enfins.

Mr. E. B[illegible] a l'honneur d'informer le public qu'il donnera à son bénéfice le lundi gras 14 février un

Grand Bal Paré

[illegible]

BAL D'ENFANS,

Qui commencera à [illegible] heures et [illegible] à 9.

N. B. Pour éviter l'encombrement de la salle on ne permettra l'entrée du bal qu'aux domestiques qui accompagneront des enfans. 3 fev.

BUREAU D'AGENCE D'AFFAIRES ET DE COMMISSION—*Rue de la Douane, No. 18.*

On se charge dans ce bureau de la liquidation des affaires litigieuses et autres; des recouvremens de toute espèce; de la vente et de l'achat des propriétés mobilières ou immobilières, des titres, créances &c.

On s'y charge également de la rédaction de tous contrats ou obligations sous seing privé, et de leurs traductions dans les trois langues. Le bureau est ouvert de 10 à 2 heures. [4 fev—6m

RIZ—199 tierçons et 25 demi tierçons riz en débarquement du brick Attention, venant de Charleston, à vendre par *W. G. HEWES.*

4 fev. Rue du Camp, no. 9.

MADAME THÉODORE FRANQUE-VILLE, prend la liberté d'informer les Dames et Messieurs que l'on trouve chez elle, rue Dauphiné entre Orléans et Ste.-Anne, un assortiment de costumes pour bals dans le goût le plus nouveau, ainsi que des masques pour Dames et Messieurs, aux prix les plus modérés.

4 février—0

LE CHRIST REPOUSSÉ.

Ce magnifique tableau de Benjamin West, président de l'académie royale de Londres, est exposé dans l'église des Marins, place de la Douane, où l'on pourra (pendant un court espace de temps) le voir tous les jours depuis 9 heures du matin jusqu'à la nuit.

C'est le plus grand tableau qu'ait jamais peint M. West. C'est un des derniers ouvrages et l'on s'accorde à le considérer comme son chef-d'œuvre. Dix mille guinées en ont été offertes à Londres, où il a excité l'admiration des connaisseurs depuis 1815 jusqu'à 1829, époque de son départ pour l'Amérique. Depuis qu'il est aux Etats-Unis, ce tableau a été successivement exposé à New-York, à Philadelphie, à Baltimore et à Boston, où plus de cent mille personnes ont été l'admirer.

Prix d'entrée—50 cents.

☞ On pourra pour un escalin se procurer sur les lieux une clef de ce tableau en anglais et en français. 3 fev.—1m

Le soussigné étant sur le point de partir pour le Mexique, offre à vendre son Fonds de Magasin rue Royale No. 215, à des prix raisonnables. Pour plus amples informations s'adresser à BERNARD TURPIN.

Si d'ici au 15 du courant, le dit magasin n'est pas vendu à l'amiable, il sera mis ce jour à l'enchère. 2 fev

PORTER—20 futailles, de 8 douz. chaque, Porter de Londres, à vendre par

29 janv P. B. PENNY.

MAQUEREAUX.—44 barils maquereaux No. 1, et 58 dito du No. 2, en débarquement du brick William, de Boston, à vendre par *STETSON & AVERY,*

29 janv. No. 27, rue du Camp.

50,000 Cigarres mêlés, en caisses de 100 chaque, reçus récemment et à vendre par B. REES,

28 jan. Rue de Chartres, No. 10.

A VENDRE.

175 boucauts très beau sucre sur l'habitation de mde. Livaudais. S'adresser à

11 jan. *H PERRET & CHARBONNET.*

MALLE-POSTE DE LA MOBILE A LA NLLE.-ORLEANS.

Ligne du bateau-à-vapeur et de la voiture.

Les passagers par la ligne ci-dessus doivent se tenir prêts à l'Hotel Richardson, rue Conti, ou au Bassin, à 4 heures de l'après-midi, les lundis, jeudis et samedis.

Les passagers par la ligne ci-dessus arriveront à la Nlle.-Orléans les lundis, mercredis et samedis, à 3 heures de l'après-midi.

26 jan. 6 Les Propriétaires.

Pour Louisville et Cincinnati.

Le nouveau bateau-à-vapeur (à basse pression) CINCINNATIAN, capitaine Perry, a commencé son chargement et partira sous peu. Pour fret ou passage, ayant de bons emménagemens, s'adresser à bord, ou à

26 jan. *STETSON et AVERY.*

PARA TAMPICO.

La goleta MARY, su capitan Almeida, saldrá á la mayor brevedad. Por flete ó pasage acudir á los Sres. TUYÉS y Ca.

4 de feb. Calle Real no. 73

A LOUER OU FRETER.

Le joli brick fin voilier DELAWARE, capitaine Wilson, de 130 tonx.; charge 100 boucauts. Pour les conditions, s'adresser au capitaine à bord, vis-à-vis les magasins bleus, ou à [4 f.] *J. W. ZACHARIE & Co.*

A FRETER.

La goëlette fine voilière SARAH, capit. Stevenson, est prête à prendre charge. Pour les conditions, s'adresser à

4 fev. *J. W. ZACHARIE et Co.*

POUR CHARLESTON.

Le superbe brick ALFRED, capit. South, ayant la plus grande partie de sa cargaison engagée, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, vis-à-vis la rue Conti, ou à

4 fev *STETSON et AVERY.*

A LOUER OU FRETER.

La jolie goëlette PARAMOUNT, cap. Lobey, du port d'environ 80 bls. de sucre; elle sera prête à prendre du chargement dans trois ou 4 jours. Pour les conditions, s'adresser à

3 fév. *LINCOLN & GREEN.*

POUR LA HAVANE.—Le beau brick fin voilier ATTAKAPAS, capitaine H. W. Ramsdale, ayant la majeure partie de son chargement engagée, sera expédié sans retard. Pour le reste du fret ou pour passage, ce bâtiment ayant de beaux emménagemens, s'adresser au capitaine à bord, vis-à-vis les magasins bleus, ou bien à

3 fev J. W. ZACHARIE & CO.

PARA TAMPICO,

La goleta CORREO, su capitan Tucker, se despachará para dicho punto el jueves 3 del corriente. Los pasageros deven estar listos.

HARRISON, BROWN y Comp.

feb 1—3 No. 117, calle Real.

POUR BOSTON (paquet régulier.)

Le superbe brick fin voilier WILLIAM, capitaine Collins, ayant la plus grande partie de sa cargaison prête à aller à bord, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à

20 jan. *STETSON et AVERY.*

FRET POUR BALTIMORE,

On a besoin d'un navire de moyenne grandeur pour prendre à peu près 200 boucauts de sucre sur une habitation à 9 lieues au dessus de la ville. S'adresser à

28 jan. *THEO. NICOLET & CO.*

A VENDRE, LOUER OU FRETER.

La jolie goëlette NANCY, du port de 50 tonx. et construite depuis 18 mois. Elle porte 100 bls., et est prête à faire un voyage. Pour plus amples informations, s'adresser au capitaine à bord, ou à

27 jan. *J. W. ZACHARIE & CO.*

POUR LIVERPOOL.

Le navire (A. 1.) MOUNT VERNON, cap. Foster, aurait besoin d'environ 450 balles pour compléter sa cargaison. S'adresser à W. G. HEWES.

17 jan. rue du Camp, no. 9

Dragons d'Orléans,

ATTENTION!

La compagnie prendra les armes dimanche prochain, 6 du courant, à 8 heures précises du matin; pour être passée en revue par le Gouverneur de l'Etat. Grande tenue d'hiver, équipement complet et harnachement complet.—Par ordre du capitaine,

F. GENERALLY,

5 fév. Maréchal des logis chef.

BATAILLON D'ARTILLERIE.

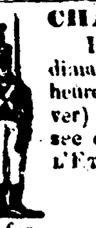

Le Bataillon prendra les armes dimanche prochain, 6 du courant, à 9 heures précises du matin, pour être passé en revue par S. E. le Gouverneur. Equipement complet, uniforme d'hyver.

Par ordre, U. DUREL,

2 fév adjudant-major

CHASSEURS, ATTENTION.

La compagnie prendra les armes dimanche prochain, 6 du courant, à 9 heures précises du matin, (tenue d'hiver) au lieu ordinaire, pour être passée en revue par le Gouverneur de l'Etat, commandant en chef.

Par ordre du capitaine.

L. LAMOTHE,

2 fév. Sergt.-major.

Cazadores DE ORLEANS:

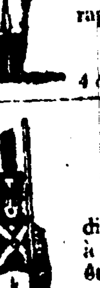

La compañia tomará las armas el domingo proximo 6 del corriente, á las 8 en punto de la mañana, uniforme de invierno, y morrion con plumero: se reunirá en el parage acostumbrado.

Por órden del capitan

RAFAEL PEREZ,

4 de feb. Sargto. 1o.

TIRAILLEURS LOUISIANAIS,

La compagnie prendra les armes dimanche prochain, 6 du courant, à 8 heures précises du matin pour être passée en revue par le Gouvernement de l'Etat. Grande tenue d'hiver, et équipement complet.

Par ordre du capitaine,

CHARLES BUSSI,

8 fév. Sergt.-major.

Gardes d'Orléans.

ATTENTION!

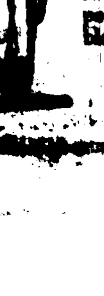

La compagnie prendra les armes dimanche prochain, 6 du courant, à 9 heures du matin. Equipement complet pantalon et veste bleues.

Par ordre du capitaine.

LOUIS MUM,

3 fév.—0 Sergt. major

VENTES A L'ENCAN.

PAR ISAAC L. M'COY.

Il sera vendu Lundi 14 du courant, à 4 heures de l'après-midi, dans la cour de la Douane, 12 pipes, 12 quarts de pipes et 8 barillets de 15 gallons, excellent Vin de Madère.

Conditions—de 200 à moins de $500, 4 mois; de $500 à plus, 6 mois, en billets endossés à satisfaction. 5 février

PAR T. MOSSY.

Samedi 12 du courant, il sera vendu au café de la bourse Hewlett, une MAISON à trois étages, construite en briques, située rue de Chartres, No. 16, entre les rues de la Douane et Canal, sur un terrain mesurant 23 pieds 1½ pouce de face, sur 64 pieds 4 pouces de profondeur, sur une ligne de 64 pieds 10½ pouces, sur l'autre ligne 19 pieds 8½ pouces dans sa ligne en profondeur.

Conditions:—$5000 comptant, le surplus en trois termes: ⅓ en Avril prochain: ⅓ en Octobre; ⅓ en Avril 1832, en billets endossés portant hypothèque jusqu'à parfait paiement. L'acte de vente sera passé pardevant Wm. Christy, notaire public. 4 fév.

PAR T. MOSSY.

Il sera vendu devant le magasin d'encan, vendredi 5 du courant, à midi, une Haussière en bon ordre. 3 fév.

PAR T. MOSSY.

Samedi 5 Février prochain, il sera vendu à midi, à la Bourse Hewlett.

Une quantité de TERRAINS situés dans [illegible] de la ville, faisant partie de l'habitation appartenant et occupée par Mr. Manuel Andry, attenant d'un coté à la propriété des Dames Ursulines, et de l'autre à celle de Mr. Lesseps.

Conditions:—Payables à un, deux et trois ans de terme. On pourra prendre connaissance du plan au magasin d'Encan. 22 jan

VENTE PAR LE MARSHAL.

John Corbet vs. Jos. Robert. En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'hon. P. Smith, juge conseiller de la cour de cité, j'exposerai en vente, le Lundi 21 Février, à midi, au cafe de Hewlett, un demi Terrain No. 6, dans l'ilet No. 71, situé dans le faubourg Treme, rue St. Philippe, encoignure de la rue Claiborne, mesurant 30 pieds de face sur 120 de profondeur, saisi dans l'affaire ci-dessus.

Cette criée étant la seconde et dernière, la dite propriété sera vendue, au plus offrant et dernier encherisseur, à un an de crédit, avec intérêt de cinq pour cent du jour de la vente, l'acquéreur donnant sécurité sur la propriété vendue, jusqu'à parfait paiement, conformément à l'acte pour amender les divers actes passés pour l'organisation des cours de cet état, et pour d'autres objets.

3 fév L. DAUNOY, marshal.

Robert Kerr contre G. W. Garrison et le bateau à vapeur Red River.

En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'hon. P. F. Smith, juge conseiller j'exposerai en vente, le samedi 5 mars 1831, à la bourse d'Hewlett, le bateau-à-vapeur Red-River avec ses agrès et apparaux, saisi dans l'affaire ci dessus.

3 fév. L. DAUNOY, marshal.

A VENDRE.

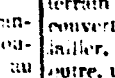

Le TERRAIN nº. 1. situé au coin des rues Baronne et de l'Union (faubourg Ste. Marie), mesurant 35 pieds de face à la première, 97 pieds 10 pouces à la seconde, et 103 pieds 4 pouces plus ou moins, à la ligne qui le sépare du nº. 2. rue Baronne. Sur le dit terrain est une maison briquetée entre poteaux et couverte en essentes, cuisine, colombier et poulailler, le tout en bois et en très bon état. En outre, une quantité d'arbres à fruits en rapport.

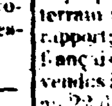

Le TERRAIN nº. 2. ayant 33 pieds 7 pouces face à la rue Baronne, sur 103 de profondeur du côté joignant le terrain nº. 1., et 108 pieds 11 pouces (plus ou moins) de profondeur du côté joignant la propriété de M. Wm. Moore; il y a sur ce terrain une grande quantité d'arbres fruitiers en rapport; il faut observer que le tout est mesure française, et que si les dits terrains ne sont pas vendus à l'amiable, ensemble ou séparément, d'ici au 22 du présent, ils le seront le dit jour, à midi, à la bourse Hewlett, par F. Dutillet.

Conditions: l'encoignure, ⅓ comptant, ⅓ à 6 mois et ⅓ à 12 mois. Et ensemble ¼ comptant, ¼ à 6 mois, ¼ à 12 mois et ¼ à 18 mois, le tout en billets endossés à satisfaction et hypothèque jusqu'à parfait paiement. Laissant à l'option de l'acquéreur, d'escompter les deux premiers termes à 8 pr. 0-0, et le dernier terme à 10 pr. 0-0. Les actes de vente seront passés chez M. Caire, notaire public. 3 fév.—17

CE SOIR!!!

LOTERIE DE L'EGLISE CATHOLIQUE DE BATON-ROUGE,

3ème. CLASSE, pour 1831.

☞ Le tirage aura lieu le Samedi 5 Février.

GROS LOT.

10,000 PIASTRES!

PROSPECTUS:

1	Lot	de	10,000
1	do.	de	4000
1	do.	de	1800
1	do.	de	1200
1	do.	de	900
1	do.	de	688
6	do.	de	600
6	do.	de	300
6	do.	de	200
155	do.	de	50
156	do.	de	25
624	do.	de	8
7,800	do.	de	4

PRIX DES BILLETS:

Billets entiers......$4—demis et quarts en proportion.....Livrets de 10 billets (garantis ne pas tirer moins de $16) $40.

On pourra se procurer des billets

AU BUREAU DU DIRECTEUR,

2 fév No. 81, *Rue de Chartres.*

TABLEAU DE CAIN DE DAVID.

Les citoyens de la Nouvelle-Orléans, sont respectueusement prévenus que le célèbre tableau de CAIN méditant la mort d'Abel, par David, restera exposé pendant quelque tems, rue de Chartres, No. 3, à trois portes, de la rue du Canal.

Ce beau tableau est généralement reconnu comme étant du premier ordre, et dans aucune de ses productions son auteur n'a déployé d'une manière plus heureuse, ses magiques talens. Il a dédaigné tous les accessoires, et s'est appliqué à attirer toute l'attention sur le groupe sublime de Caïn, sa femme et ses enfans.

Tous les jours à partir de 9 heures du matin.

Prix d'Entrée:—50 cents, enfans demi prix. Abonnement $1. 31 janv—3m

BEURRE DE L'OHIO.—300 barillets beurre de première qualité, à vendre par *STETSON et AVERY,*

29 jan. Rue du Camp, no. 27.

Roues de Charrettes à bœufs.

36 paires roues de charrettes à bœufs, avec des gentes de cinq pouces, et des essieux bien adaptés, à l'usage des habitants, à vendre par *P. M. TOURNÉ.*

25 jan. Rue de la Ville, Levée, No. 15